

### **Calendrier**

### FORMATIONS VOLTA

Nous continuons d'organiser ces formations dans le cadre d'une offre ouverte :

Toutes les provinces

BA4 Instructions de base en sécurité pour les installations électriques - personnes averties

BA5 Électriciens

VCA Formation de base (examen écrit)

VCA Formation de base (examen lu : possible sur demande)

Nous organisons ces formations à votre demande et en nous basant sur vos attentes :

Toutes les provinces

L'éclairage LED de la conception à l'installation

AREA (Allgemeine Regelung für Elektrische Anlagen)

BA4 Basisanweisungen für den Umgang mit elektrischen Anlagen - Informierte Personen

VCA Sicherheits Basisschulung der Arbeitnehmer im elektrischen Sektor

RGIE appliqué aux anciennes et nouvelles installations domestiques/résidentielles

#### Les schémas de liaison à la terre

les installations BT

Protection contre les surintensités dans les installations BT

Calcul des courants de court-circuit dans les installations

Coordination des dispositifs de protection - sélectivité

Détection incendie selon NBN S21-100

Installation PV + Batteries domestiques et couplage

Instructeur d'entreprise - base

Instructeur d'entreprise - perfectionnement

Échafaudaae roulant

Élévateur à ciseaux (1 j expérimenté)

Élévateur à ciseaux (2 i inexpérimenté)

(1j expérimenté)

Élévateur à nacelle incl. élévateur à ciseaux

### **Votre entreprise** et la diversité

Comment gérez-vous la diversité au sein de votre entreprise ? Saviez-vous qu'il existe des possibilités de financement et d'accompagnement dans vos actions liées à cette thématique ?

Nous souhaitons, en collaboration avec le Service Diversité d'Actiris, faire le point sur la diversité au sein des entreprises bruxelloises. Votre expertise nous est précieuse! Pourriez-vous dès lors nous consacrer 5 minutes de votre temps pour répondre au questionnaire que vous retrouverez sur notre site internet.

Pour toute information ou pour recevoir le lien vers l'enquête, envoyez un e-mail à

salvatrice.tranchina@volta-org.be

Dimensionnement des câbles et conducteurs pour

Câblage structuré

électriques BT

et filiation (installations BT)

Bornes de rechargement - les chaînons manquants

Élévateur à nacelle incl. élévateur à ciseaux

(2 j inexpérimenté)





## Le CV Formation? Un aperçu pratique!

Depuis 2006, Volta enregistre dans le CV Formation, l'outil électronique désormais bien connu et utile, toutes les formations pour lesquelles vous avez demandé une prime Volta. Vous pouvez également télécharger les certificats obtenus par vos ouvriers.

En bref, toutes les informations de formation de vos ouvriers peuvent être trouvées sur une seule plateforme grâce à cet outil. Il vous suffit de compléter les informations manquantes pour que les CV Formation de vos ouvriers restent à jour. Vous consultez les CV Formation de vos ouvriers via www.volta-org.be/fr/employeurs si vous êtes connecté à My Volta. Vous avez oublié votre mot de passe ? Vous pouvez le réinitialiser vous-même facilement.

#### Vous avez encore des questions?

N'hésitez pas à nous contacter au 02 476 16 76 ou info@volta-org.be.



Luc Dechany luc.dechany@volta-org.be 0479 32 35 33

Brabant wallon & Liège



Salvatrice Tranchina salvatrice.tranchina@volta-org.be 0477 59 81 76

Bruxelles



Tel 02 476 16 76

Fax 02 476 17 76

Pierre Massin pierre.massin@volta-org.be 0493 40 60 45

1120 Bruxelles

Namur, Luxembourg & Hainaut

Avenue du Marly 15/8 info@volta-org.be

www.volta-org.be

des organes sectoriels créés par et pour les entreprises et les travailleurs du secteur électrotechnique et, plus particulièrement, la sous-commission paritaire des électriciens : installation et distribution (SCP 149.01). Ces organismes ont été fondés par les partenaires sociaux (fédérations patronales et syndicats) du secteur afin d'apporter aide et conseil aux entreprises et aux travailleurs.











Volta asbl et Volta fse sont













## **Volta et Cefora unissent leurs forces**

s'adressant aux employeurs

transin

Actualités du secteur électrotechnique

Un travailleur bien formé est un meilleur travailleur. Il est donc logique que Volta travaille en étroite collaboration avec le centre de formation Cefora.

Depuis peu, les ouvriers de votre entreprise peuvent suivre des cours de formation gratuits chez Cefora. Les coûts sont entièrement à la charge de Volta. De plus, vous pouvez soumettre une demande de prime pour ces cours. Mais vos employés bénéficient également de cette collaboration, car leur formation est prise en charge par Cefora si vous les inscrivez à une formation chez Volta.

Vous trouverez toutes les informations concernant cette collaboration entre Volta et Cefora, ainsi qu'une liste complète des formations possibles, sur volta-org.be, et plus précisément sous l'onglet Formation et gestion des compétences, sous Cefora & Volta. Votre ouvrier ou employé

souhaite-t-il suivre un cours qui ne figure pas sur la liste? Contactez alors votre conseiller ré-

gional Volta ou votre personne de contact chez Cefora. En fonction de la demande, nous examinerons si nous pouvons également inclure cette formation dans notre offre!



Éditorial

Il est temps d'attirer de nouveau l'attention sur le magnifique concept d'apprentissage en milieu de travail. Mais les jeunes ne sont pas les seuls à pouvoir apprendre. Vos ouvriers et vos employés peuvent également améliorer leur savoir-faire. Et grâce à notre collaboration avec Cefora, de nombreux cours sont maintenant totalement gratuits. Il existe également une formation en ligne sur les systèmes de réseau que nous voudrions mettre en lumière sur ces pages. Dans notre article technique, nous nous penchons de nouveau sur la protection contre les chocs

Peter Claeys, Directeur de Volta

à lire et à réfléchir!

















électroniques. Bref, beaucoup



# Comptez-vous engager prochainement du personnel?

Afin d'orienter au mieux les jeunes et moins jeunes à s'orienter vers des études ou des formations en électrotechnique, Volta a besoin de définir les profils les plus recherchés.

C'est ainsi par exemple qu'en Région wallonne, des dispositifs tels que la mesure Coup de poing (www.leforem.be/entreprises/

coup-de-poing-penuries.html)

met sur pied des formations à la demande des entreprises uniquement pour les métiers identifiés comme étant en pénurie. Si les profils que vous recherchez sont identifiés comme étant en pénurie, vous pourrez bénéficier de ces mesures.

Pour connaître les profils en question, Volta interroge les entre-prises de l'électrotechnique sur les profils qu'elles recherchent. Nous avons dès lors besoin de vous et vous invitons à prendre contact

avec votre conseiller régional Volta. En effet, non seulement il vous posera quelques questions sur l'embauche au sein de votre entreprise, mais il aura également des solutions à vous proposer pour trouver la main-d'œuvre que vous recherchez.

Pour plus d'informations et trouver la solution à vos problèmes de recrutement, veuillez contactez votre conseiller régional:

#### Brabant wallon & Liège

Luc Dechany luc.dechany@volta-org.be 0479 32 35 33

#### Bruxelles

Salvatrice Tranchina salvatrice.tranchina@volta-org.be 0.477 59 81 76

#### Namur, Luxembourg & Hainaut

Pierre Massin pierre.massin@volta-org.be 0493 40 60 45





### Vos offres d'emploi ? Volta vous aide à les diffuser!

Volta aide les entreprises de l'électrotechnique à diffuser leurs postes vacants afin que celles-ci trouvent la main-d'œuvre dont elles ont besoin.

Comment faire ? Il suffit que vous communiquiez à Volta vos offres d'emploi par e-mail. Nous les relayerons auprès de nos partenaires que sont les écoles et les centres de formation, tant pour un public jeune que pour un public adulte. La perle rare que vous recherchez se trouve certainement parmi les candidats en fin de formation.

Si vous ne disposez pas d'un texte présentant le poste à pourvoir, vous pouvez vous aider du modèle que nous mettons à votre disposition. Nous regroupons les offres d'emploi reçues par zone géographique et les communiquons à nos partenaires. Toutes les offres d'emploi sont publiées sur notre site internet.

Volta invite régulièrement les entreprises à communiquer leurs offres d'emploi. Surveillez dès lors votre boîte de réception.

Pour envoyer vos offres d'emploi, pour recevoir le modèle de texte présentant le poste à pourvoir ou pour toute information, envoyez un e-mail à antonia.tranchina@volta-org.be



### La réalité de chantier et le RGIE

Il vous est déjà tous arrivé de vous retrouver dans une situation de chantier et de vous demander : qu'impose le RGIE ?

Voici une situation bien réelle à laquelle vous pourriez être confronté un de ces prochains jours : un coffret de comptage placé dans une armoire de rue, tandis que le tableau de distribution du client se trouve quant à lui à plus de 200 mètres du trottoir.

Voici les questions qui nous ont été posées :

- Faut-il placer, en plus d'un câble EXVB à 3 conducteurs + neutre, un conducteur de protection vert/jaune (PE) pour rejoindre le tableau de distribution équipé du différentiel général?
- Faut-il prolonger la boucle de terre jusqu'à l'armoire de rue ?
- Faut-il aussi placer un interrupteur différentiel supplémentaire dans l'armoire de rue ?

Voici ce qu'impose le RGIE dans la situation décrite ci-dessus :

Art. 86 Protection contre les chocs électriques par contact indirect dans les locaux ou emplacements domestiques [Installations domestiques.]

Boucle de terre et d'interrupteur différentiel.

- 01 Résistance de dispersion de la prise à la terre.

  Pour toute nouvelle construction dont le fond de fouille des fondations atteint au moins 0,60 m, le dispositif minimum comporte une boucle de terre disposée à fond de fouille, à la verticale des murs extérieurs.
- 07 Protection des circuits en général.
   Au moins un dispositif de protection à courant différentiel-résiduel, dont le courant de fonctionnement est maximum 300 mA, est au moins placé à l'origine de l'installation électrique.

Par conséquent, cette boucle ne doit pas être prolongée jusqu'au trottoir.

Le placement d'un interrupteur différentiel supplémentaire dépend du type de câble utilisé pour relier l'armoire de rue (comprenant le compteur) et le tableau de distribution :

• Si le câble est de classe II ou équivalent (c.à.d. muni d'une double isolation sans armature ou écran métallique), un interrupteur différentiel placé dans le tableau de distribution est suffisant.

- Donc, si on utilise un câble non armé double isolation de type EXVB, placé dans une gaine enterrée, il ne faut pas prévoir de conducteur V/J entre l'armoire de rue et le tableau de distribution.
- L'interrupteur différentiel placé en tête du tableau de distribution suffit.
- Si le câble est de classe l ou équivalent (c.à.d. muni d'une armature ou écran métallique), un interrupteur différentiel doit être placé dans l'armoire de rue.

Par conséquent, si on utilise un câble EXAVB, l'armature doit être mise à la terre de telle sorte que l'interrupteur différentiel placé dans l'armoire de rue puisse déclencher en cas de défaut d'isolement dans le câble.

Ceci peut être réalisé de 2 manières différentes :

- Soit au niveau de l'armoire de rue à condition que le raccordement à la terre soit possible.
- Soit au niveau du tableau de distribution.
- Le plus simple est de réaliser la mise à la terre du câble au niveau du tableau de distribution. En effet, ceci évite de tirer une terre (PE) entre l'armoire de rue et le tableau de distribution.

### Points d'attention : il faudra encore veiller à respecter l'Art. 49 Protection contre les chocs électriques par contacts directs dans les lieux ordinaires.

 Dans les lieux ordinaires accessibles au public, les parties constituives des enveloppes et des obstacles sont telles qu'elles ne peuvent pas être démontées de l'extérieur. Là où les portes qu'ils comportent sont fermées au moyen d'une serrure à clé de sécurité.

Point d'attention : concernant la longueur du câble de 200 m entre l'armoire de rue et le tableau de distribution, il faudra veiller à ce qu'il soit de section suffisante, et ce pour compenser la chute de tension non négligeable sur une telle distance. En effet, pour garantir le bon fonctionnement de nos appareils, il faut que la tension d'alimentation reste proche des 230 V (+10 % / -8 %). Attention, le GRD veille à ce que la chute de tension sur le câble de connexion (jusqu'au compteur) soit limitée à 1,2 % maximum. La chute de tension le long des 200 m devra bien être compensée par une section de conducteur supérieure.



# Apprenez à connaître les schémas de liaison à la terre via l'e-learning

Volta a récemment lancé la formation en ligne pour les schémas de liaison à la terre. Autrement dit, vous suivrez cette formation quand et où cela vous convient. Tout ce dont vous avez besoin, c'est d'un PC et d'une bonne connexion internet.

Cette formation est taillée sur mesure pour vous ou votre travailleur si vous souhaitez approfondir vos connaissances sur les différents schémas de liaison à la terre, découvrir la bonne protection contre les contacts indirects, connaître les mesures de protection appropriées et être capable de les mettre en œuvre. Comment ça marche ? C'est très simple : dès que nous avons reçu votre inscription, vous recevez dans les 48 heures un identifiant et un mot de passe qui vous permettront de vous y mettre. À votre rythme.

Les formations en ligne de Volta remportent un franc succès, ainsi qu'en témoignent ces réactions de participants à l'e-learning consacré bornes de rechargement. Stefan, installateur, a réagi avec enthousiasme au terme de la formation : « Ce module m'a beaucoup appris. Un moyen vraiment cool et instructif de recevoir une formation complémentaire. Espérons que d'autres suivront prochainement. Génial! » « Une formation très bien faite », ajoute Jose d'Ojea Électricité. « De plus, les images jointes sont claires et explicitent bien les choses. » Enfin, Pieter de Domica a déclaré « la plateforme est

superbe. Suivre ce module en ligne est très agréable. »

Et vous ? Qu'attendez-vous ?

